

NOS REVENDICATIONS

- ➔ L'amélioration des conditions de travail
- ➔ Une importante revalorisation salariale
- ➔ Contre les pressions hiérarchiques exercées sur des personnels fragilisés
- ➔ La fin des temps partiels imposés
- ➔ La titularisation de tou-te-s les précaires
- ➔ Pour que les représentant-e-s des personnels en CCP aient les mêmes droits que les représentant-e-s des titulaires
- ➔ Pour une vraie formation avant la prise de poste

Pour une éducation pluriculturelle de qualité digne du service public, des conditions de travail et d'enseignement améliorées pour tous-tes, il faut des élu-e-s SUD éducation.



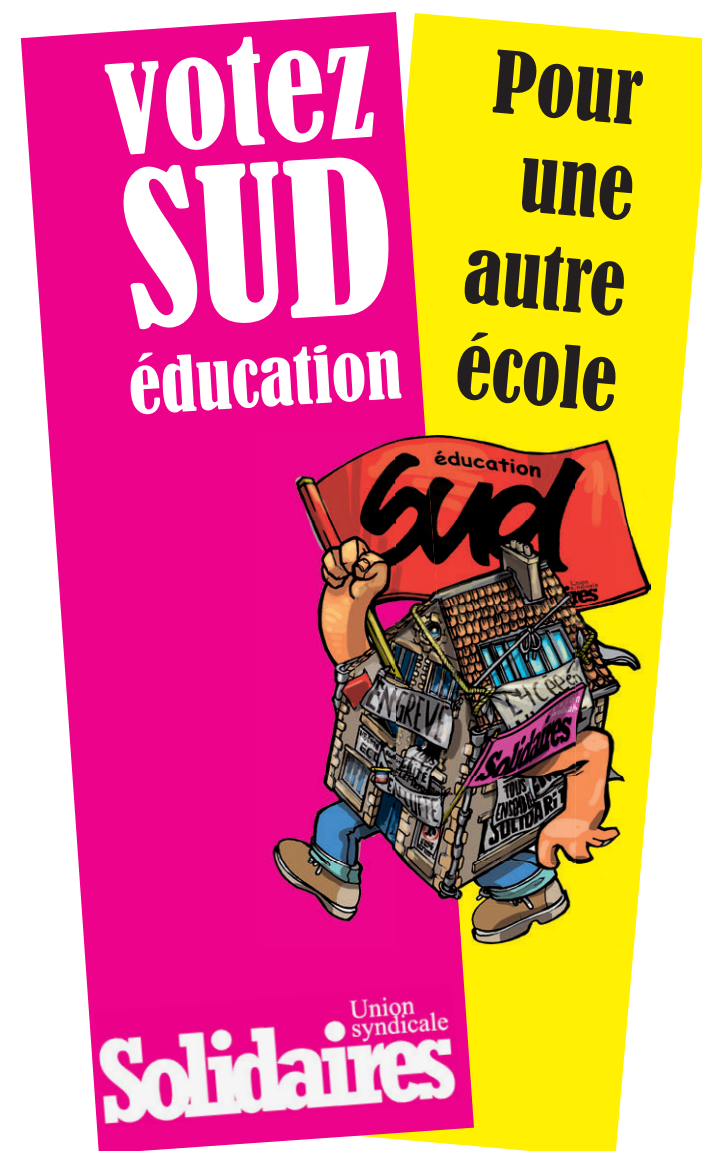
Un syndicat qui **lutte** au quotidien
Un syndicat qui **défend** toutes et tous les salarié-e-s
Un syndicat pour un **service public laïque**
Un syndicat pour une **école égalitaire** et **émancipatrice**
Un syndicat **S**olidaire, **U**nitaire et **D**émocratique dans son projet et ses pratiques

Fédération des syndicats
SUD éducation
17, boulevard de la Libération
93200 Saint Denis
fede@sudeducation.org
01 42 43 90 09



ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2014

du 27 novembre au 4 décembre



www.elections.sudeducation.org

Pour une véritable reconnaissance de nos missions et l'arrêt de la précarité des personnels de vie scolaire, VOTEZ SUD !

Profession de foi de la fédération SUD Éducation pour les personnels exerçant des missions de surveillance (AED/AP).

Des droits à faire respecter

- Des contrats d'AED/AP en priorité destinés à des étudiant-e-s, recruté-e-s sur critères sociaux.
- La généralisation des contrats de 3 ans et la possibilité de choisir entre des contrats de un, deux ou trois ans.
- Octroi obligatoire du crédit d'heures pour formation.
- Des emplois du temps aménagés permettant la poursuite des études.
- Une reconnaissance de notre rôle éducatif pour sortir d'une vision policière du rapport à l'élève.
- Le respect des droits syndicaux (participation aux heures d'info et aux stages de formation syndicale).
- Le respect des autorisations d'absences pour les examens et concours sans compensation de service.

Des droits à conquérir

- Une réduction du temps de travail pour permettre l'emploi de nouveaux personnels et lutter contre le chômage, et pour améliorer nos conditions de travail et de vie.
- La revalorisation des salaires : un salaire décent qui n'oblige pas à cumuler d'autres emplois.
- La mise en place de la prime ZEP pour toutes et tous.
- L'accès à une formation réelle liée aux missions et aux missions définies par le contrat (notamment «secouriste sauveteur au travail»).
- Un recrutement académique réduisant la subordination à l'arbitraire des chefs d'établissements et les recrutements de «copinage».
- Le droit à mutation comme pour les enseignant-es, avec des barèmes transparents, vérifiés en commissions paritaires.
- Notre inclusion pleine et entière au sein des équipes pédagogiques.
- Le remboursement des frais de transport et la gratuité des repas pris sur le temps de travail.



À terme, l'arrêt de la précarité des personnels de vie scolaire passe par

- Le recrutement d'éducateurs et éducatrices en établissement scolaire sur des missions relevant d'éducation, de surveillance, de mise en place de projets pédagogiques, d'aide individualisée...
- Et pour les AED déjà en poste :
Pour ceux qui le souhaitent, une titularisation sur ces postes d'éducateurs et éducatrices suivie d'une formation rémunérée de 2 ans.
Pour ceux qui ne le souhaitent pas, SUD éducation revendique un salaire socialisé pour les étudiant-e-s, ce qui doit permettre une poursuite d'études
- Des débouchés professionnels :
pour les AED déjà en poste, ouverture de tous les concours de l'Éducation nationale et la reconnaissance de l'expérience professionnelle et des compétences acquises (VAE).

éducation
SUD revendique :

**En application de la loi Le Pors,
le statut de fonctionnaire doit
rester la norme pour des missions
pérennes ! Revendiquons
le statut de fonctionnaire pour
toutes et tous.**

